



SALAMANDRE TACHETÉE



25/04/2017 - **LPO ISÈRE** - Amphibiens

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

L'identification des adultes de salamandre tachetée est aisée, sans confusion possible avec une autre espèce. En effet, son aspect rondouillard et sa livrée noire typiquement marquée de grandes taches jaune vif est unique en Isère.

Les larves, aquatiques, sont sombres et présentent une tache claire diagnostique à la base des pattes.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

La salamandre tachetée est présente dans l'ensemble du département, mais sa répartition n'est pas homogène. Ainsi, elle est présente dans l'ensemble des massifs forestiers, notamment en moyenne montagne où elle peut être localement abondante (Chartreuse). Par contre, elle est absente dans les zones de grandes cultures pauvres en boisements (moyenne vallée du Rhône, plaine de Bièvre, Est lyonnais).

ÉCOLOGIE LOCALE

La salamandre est une espèce typiquement forestière, intimement liée aux boisements collinéens, frais, avec des points d'eau ou des ruisseaux mais les forêts alluviales des grands cours d'eau (Rhône, Isère) ne sont qu'exceptionnellement fréquentées.

L'espèce est ovovivipare et les femelles mettent bas des larves aquatiques. L'eau est donc indispensable dans le cycle de vie de la salamandre tachetée. Ces points d'eau sont souvent de petites tailles (bassins, mares, ornières, sources, fossés...), voire des vasques de petits cours d'eau ou même des laissés de rivières.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Les adultes connaissent 2 périodes d'activités dans l'année. La première se situe au printemps dès février, culminant en mars et décroissant ensuite jusqu'en juin. Les femelles mettent bas à ce moment-là. La seconde a lieu en automne, de septembre à octobre, où les adultes cherchent des partenaires pour la reproduction et où quelques femelles déposent également des larves dans l'eau.

Les larves, notamment celles nées à l'automne, passent l'hiver dans l'eau et se métamorphosent au début du printemps.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Tout ce qui peut maintenir, créer ou restaurer des mares, mares-abreuvoirs, ornières, fossés, vasques dans des secteurs alluviaux, cours d'eau sera susceptible d'être favorable à la salamandre

tachetée.

Afin de lutter contre les risques d'écrasement, la mise en place de dispositifs temporaires de protection le long des routes du département est nécessaire. Ceux-ci permettent de faire transiter de façon sécurisée les amphibiens vers les sites de reproduction. Coûteuses en moyens financiers et humains, ces opérations temporaires de protection doivent aboutir à la mise en place de passages à faune pérennes (comme sur le site du Grand-Lemps par exemple). Si les amphibiens sont d'abord ciblés par ces dispositifs, les petits mammifères, les insectes, les mollusques, etc. en profitent également.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche INPN de la salamandre tachetée** (https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/92) [1]